



Voyage en Italie - Dispositions liées au Coronavirus - Covid 19

publié le 26/02/2020

Suite à de nombreux appels de parents, suite au voyage en Italie du 9 au 14 février dernier, et compte tenu du contexte sanitaire dans ce pays, des dispositions officielles vont vous être transmises au plus tôt.

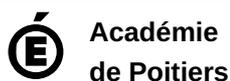
La région de Toscane, où les enfants ont séjourné, n'était pas concernée par l'épidémie de coronavirus au moment de leur séjour.

Toutefois, **par mesure de précaution**, nous vous recommandons de :

- ▶ surveiller la température de vos enfants
- ▶ être attentif à d'éventuelles apparitions de symptômes de toux ou difficultés respiratoires

En cas de doute, il est impératif **de rester chez soi** et d'appeler le 15, en signalant le séjour en Italie du 9 au 14 février 2020 - la durée d'incubation du virus étant de 14 jours.

Nous espérons bien entendu que ce message restera au rang des précautions d'usage, et restons à votre disposition.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.